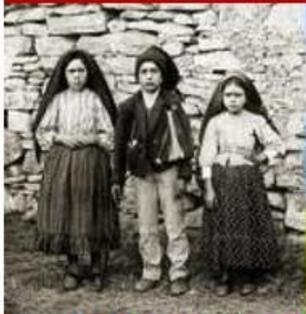


# Cap Fatima

Sur le chemin du le Ciel avec le Cœur Immaculé de Marie



« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »  
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

**Samedi prochain, 2 mai 2020 : 1<sup>er</sup> samedi du mois**

Méditation proposée :	4 <sup>e</sup> mystère glorieux : <b>L'Assomption de la Sainte Vierge au Ciel</b> <a href="#">Version internet, cliquez ICI</a> <a href="#">Version PDF, cliquez ICI</a>
Offrir ce 1 <sup>er</sup> samedi pour réparer :	<b>les offenses de ceux qui cherchent publiquement à inculquer dans le cœur des enfants l'indifférence, le mépris ou la haine à l'égard de Notre-Dame</b>

## Lettre de liaison n° 107 (30 avril 2020)

Chers amis,

À Fatima, le 25 mars dernier, en la solennité de l'Annonciation, le cardinal Antonio dos Santos Marto, évêque de Leiria-Fatima, a présidé une célébration dite de consécration du Portugal et de l'Espagne au Sacré Cœur de Jésus et au Cœur Immaculé de Marie.

Cette cérémonie et les réactions qu'elle a suscitées méritent d'être analysées, car elle permet de voir comment est perçue et comprise aujourd'hui la consécration au Cœur Immaculé de Marie.

### Les consécrations du 25 mars 2020

L'initiative de cette consécration est due à un groupe de laïcs qui, après avoir recueilli plusieurs milliers de signatures, a adressé une demande au président de la Conférence des évêques du Portugal. Vers la mi-mars, après avoir consulté les évêques portugais qui ont tous accueilli favorablement cette demande, le cardinal dos Santos Marto a décidé qu'il renouvellerait la consécration du Portugal à Jésus et à Marie le 25 mars suivant. Peu après cette annonce, la conférence des évêques d'Espagne a demandé à s'associer à la cérémonie afin d'y consacrer également leur pays. Les évêques portugais ont alors eu l'idée d'inviter les conférences épiscopales de tous les pays à s'associer à cette cérémonie. Bien qu'interrogés à peine quelques jours avant la date prévue, 22 pays ont répondu positivement (voir la liste dans la [lettre de liaison n° 106](#)).

Ainsi ce sont 24 pays qui le 25 mars dans l'après-midi se sont consacrés au Sacré-Cœur de Jésus et au Cœur Immaculé de Marie. (Voir les comptes-rendus faits [par le sanctuaire de Fatima](#) et [par le Vatican](#)) Depuis, d'autres pays se sont consacrés, en particulier l'Angleterre et l'Irlande. L'Italie a prévu de le faire le 1<sup>er</sup> mai.

La prière prononcée par le cardinal dos Santos Marto est intitulée : « *Consécration de l'Église du Portugal et d'Espagne au Sacré Cœur de Jésus et au Cœur Immaculé de Marie.* » En toute rigueur, il ne s'agit donc pas d'une consécration du Portugal et de l'Espagne, mais d'une consécration **de l'Église** du Portugal et **de l'Église** d'Espagne. Certes, ce n'est qu'une nuance, mais il n'y a pas identité entre le Portugal et l'Église du Portugal.

De plus, dans la prière elle-même, il n'est jamais dit que l'Église du Portugal est consacrée au Cœur Immaculé de Marie. La formule employée est : « *Ao consagrar-se ao teu Sagrado Coração, entrega-se a Igreja à guarda do Coração Imaculado de Maria.* », c'est-à-dire : « *En se consacrant à votre Sacré-Cœur, l'Église se met sous la protection du Cœur Immaculé de Marie.* » (La traduction proposée par le site est : « *Accepte la consécration de ton Église à ton Cœur Sacré, l'Église s'abandonne au soin du Cœur Immaculé de Marie.* » Elle est moins heureuse, mais signifie la même chose.)

Il s'agit donc en réalité d'une consécration au Sacré-Cœur. Vis-à-vis de la Sainte Vierge, ce n'est pas une consécration, mais un placement sous sa protection. Cette impression est renforcée d'une part par le fait que chacun des trois paragraphes de la prière commence par « *Cœur de Jésus-Christ, ...* », d'autre part par le fait

que, dans les traductions proposées sur le site du sanctuaire (voir au [bas de la page du compte-rendu fait par le sanctuaire](#) les différentes traductions proposées), les mots employés sont bien "consécration" pour le Sacré-Cœur et "protection" (ou "garde") pour le Cœur Immaculé de Marie : « *En se consacrant* (PT : "*consagrarse*", ES : "*consagrar-se*", IT : "*consacrandosi*", GB : "*consecrating*") à votre Sacré-Cœur, l'Église se confie à la protection (PT : "*entrega-se a guarda*", ES : "*se entrega a la protección*", IT : "*si affida alla custodia*", GB : "*entrusted to the protection*") du Cœur Immaculé de Marie. »

Par comparaison, voici la formule utilisée par les évêques portugais le 13 mai 1931, lors de la première consécration du Portugal au Cœur Immaculé de Marie :

Les Pasteurs choisis par votre Fils pour garder et paître en son Nom les brebis qu'Il s'est acquises au prix de son Sang, dans cette Terre de Sainte Marie dont le nom ne peut se prononcer sans prononcer le vôtre, viennent aujourd'hui, comme représentants consacrés et officiels de leurs troupeaux et dans un acte de filial hommage de foi, d'amour et de confiance, **consacrer solennellement la nation portugaise à votre Cœur Immaculé**. Prenez-la de nos mains fragiles dans les vôtres, défendez-la et gardez-la comme votre bien propre ; faites qu'en elle règne, vainque et gouverne Jésus, hors duquel il n'y a point de salut.

Ce jour-là, les évêques portugais ont **consacré** (et non pas *confié*) la **nation portugaise** (et non pas *l'Église du Portugal*) au Cœur Immaculé de Marie.

Malgré tout, la prière du 25 mars dernier reste une consécration au Sacré-Cœur de Jésus, consécration à laquelle le Cœur Immaculé de Marie est étroitement lié. Mais il est un peu dommage que la formule employée "tourne autour du pot". La même remarque peut être faite pour les consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie faites par Paul VI, Jean-Paul II et François. On a l'impression que l'expression « *consécration au Cœur Immaculé de Marie* » est à éviter. Bien sûr, il y a une distinction à faire entre une consécration au Sacré-Cœur et une consécration à la Sainte Vierge (voir la [lettre de liaison n° 47](#)). Mais saint Louis Marie Grignion de Montfort parle bien d'une consécration à Marie. Le curé d'Ars a consacré sa paroisse à Marie conçue sans péché et l'abbé Desgenettes au Cœur Immaculé de Marie. Tous ont proposé non pas de se confier, mais de se consacrer à la Sainte Vierge. Et à Fatima, la Sainte Vierge a demandé « *la consécration de la Russie à son Cœur Immaculé* ». Voici ses propres termes :

- le 13 juillet 1917 : « *Virei pedir a consagração da Rússia ao Meu Imaculado Coração* » ;
- 13 juin 1929 : « ... *queria que participasse à Santa Igreja à Seu desejo da consagração da Rússia , e a su promessa de a conerter. (...) Deus pede para o Santo Padre fazer, em união com todos os bispos do mundo, a consagração da Rússia oa Meu Imaculado Coração.* » ;
- le 29 mai, puis le 12 juin 1930, avec exactement la même formule les deux fois : « ... *se o Santo Padre se dignar fazer, e mandar que o façam igualmente os bispos do mundo católico, um solene e publico acto de reparação et consagração da Rússia aos Santíssimos Corações de Jesus et Maria ...* ».

Alors pourquoi prendre tant de précautions pour éviter d'associer "consécration" et "Cœur Immaculé de Marie" ?

## La demande de consécration de la France

La conférence épiscopale de France (CEF) n'a malheureusement pas souhaité s'associer à la cérémonie du 25 mars. Ce jour-là, seuls cinq évêques (et non pas quatre comme dit dans [la correction à la dernière lettre de liaison](#)) ont consacré leur diocèse au Sacré-Cœur de Jésus et au Cœur Immaculé de Marie : l'évêque d'Avignon, Mgr Cattenoz ; l'évêque de Bayonne, Lescar et Oloron, Mgr Aillet ; l'évêque de Beauvais, Mgr Benoit-Gonnin ; l'évêque de Fréjus-Toulon, Mgr Rey et l'évêque de Luçon, Mgr Jacolin.

Déçues par la décision de la CEF, à l'initiative de l'association *Marie de Nazareth*, plusieurs associations de fidèles catholiques se sont associées (dont Cap Fatima) pour adresser collectivement une demande à la CEF pour que les évêques consacrent la France au Sacré-Cœur de Jésus et au Cœur Immaculé de Marie, le dimanche 19 avril, premier dimanche après Pâques.

Lancée le 1<sup>er</sup> avril, la supplique recueillait dès le lendemain plus de 10 000 signatures, puis le surlendemain plus de 20 000, le 4 avril plus de 30 000, le 5 plus de 40 000, ... À notre connaissance, fort peu de pétitions en France sont arrivées à un tel score, ce qui a fait dire à un évêque que la vitesse à laquelle se sont mises en place les consécration des 24 pays le 25 mars dernier et la force des réactions des fidèles en France et dans le monde semblent nous montrer qu'il s'agit d'un appel de Dieu.

L'association *Marie de Nazareth* a alors adressé la demande au président de la CEF, Mgr de Moulins-Beaufort qui a répondu deux jours plus tard que cette consécration ne serait pas possible à cette date.

Sa réponse nous a plongés dans une grande stupéfaction et une profonde tristesse. Malgré tout, l'étude de cette réponse est très intéressante, car l'analyse des raisons données par le président de la CEF permet de réfléchir sur le sens d'une telle consécration. Il est possible d'en trouver quatre.

## 1<sup>re</sup> raison : L'union de tous les évêques

Une consécration nationale n'a de sens que si elle est portée par tous et chacun des évêques, chacun ayant pu se prononcer librement.

C'est une raison parfaitement fondée. En effet, les fruits associés à une telle consécration sont tels qu'il est normal d'y associer des conditions : pour la consécration de la Russie, Notre-Dame a demandé l'union des évêques du monde entier. Rapporté au plan national, cela signifie l'union des évêques du pays. Ce fut le cas pour le Portugal : à chaque consécration faite (13 mai 1930, 13 mai 1938, 8 décembre 1946, 17 mai 1959, ...), c'est l'ensemble des évêques portugais qui a consacré le pays. Et ce fut aussi le cas pour d'autres pays comme l'Espagne ou l'Angleterre.

C'est une condition difficile à réaliser à l'échelle du monde, mais pas impossible à l'échelle d'un pays. D'ailleurs plusieurs pays y sont arrivés. Au besoin, une décision ferme de l'autorité peut exiger que les réticents se joignent à la majorité. En même si quelques évêques refusaient malgré tout de s'associer, ce ne serait pas un empêchement. En effet, le 21 mars 1982, en préparation de la consécration du monde du 13 mai 1982 par le pape, sœur Lucie avait dit qu'en cas de difficulté matérielle de réunir tous les évêques, « *le bon Dieu le comprendrait, car Il veut l'unanimité morale des évêques et non pas obligatoirement la totalité arithmétique* ».

Toutefois, il a fallu moins d'une semaine à 24 conférences épiscopales pour obtenir cet accord. Mais deux semaines sont un délai insuffisant pour la CEF !

## 2<sup>e</sup> raison : La préparation des fidèles

Elle [la consécration nationale] requiert aussi l'adhésion des fidèles et, par conséquent, une certaine préparation. Un tel acte n'a de sens que s'il suscite une unité plus grande de tous les fidèles et non s'il suscite des incompréhensions et des agacements.

Apparemment, la demande de 50 000 fidèles ne constitue pas une adhésion suffisante : il faut « *une unité plus grande* ». Combien faudra-t-il que nous soyons ? Ce n'est pas dit.

Quant à la préparation, c'est sûrement une excellente chose, mais Notre-Dame ne l'a jamais mentionnée dans les conditions nécessaires. De plus, avec les moyens modernes, en 15 jours, il était possible de prévoir une préparation. Il n'a fallu que quelques jours à l'association *Marie de Nazareth* pour obtenir 50 000 signatures. Et s'il fallait impérativement une préparation, il y avait plusieurs façons de faire. Par exemple, pourquoi ne pas avoir fait comme pour le diocèse de Fréjus-Toulon ? Une paroisse de Toulon voulant se consacrer au Cœur Immaculé de Marie (après s'être consacrée six mois plus tôt au Sacré-Cœur), en parla à Mgr Rey qui, l'apprenant, décida de renouveler le même jour (un 8 décembre) à la cathédrale, juste après la consécration de ladite paroisse, la consécration du diocèse faite une première fois par Mgr Barthe le 22 août 1965. Après la cérémonie, il demanda à son vicaire général d'organiser une consécration solennelle trois ans plus tard, demandant à toutes les paroisses du diocèse de se préparer pendant ces trois ans. Après ces trois ans de préparation, la consécration solennelle fut faite en présence de tous les prêtres du diocèse et d'au moins 5 000 fidèles. N'était-il pas possible de faire cela pour la France ?

Enfin, on ne voit pas pourquoi un tel acte susciterait des agacements ou des incompréhensions, surtout après le nombre de signatures recueillies en moins d'une semaine. Il agacera peut-être certains membres des autres religions. Mais les catholiques sont en principe tous favorables, ou tout au moins pas opposés à cette consécration. Faudra-t-il requérir l'accord des autres religions avant de faire cette consécration ? Depuis quand le berger a-t-il besoin de l'accord des brebis pour conduire le troupeau dans les verts pâturages et le protéger du loup ?

## 3<sup>e</sup> raison : Il faut au préalable une conversion

En régime chrétien, ce sont avant tout les personnes qui se consacrent. (...) Cette consécration doit correspondre à une **conversion**, c'est-à-dire à tout le moins une accentuation de sa suite du Christ Jésus. (...) Depuis le début du confinement, des demandes de consécration de notre pays sont venues de plusieurs côtés. Les évêques se réjouissent volontiers de **cet élan de foi. Il reste à le transformer en un mouvement de conversion** dans la foi, l'espérance et la charité vécues concrètement.

Tout d'abord, on serait intéressé de savoir ce qui se fait en régime non chrétien, mais passons !

Le président de la CEF affirme que la signature d'une demande par 50 000 personnes est un « *élan de foi* », ce que nous ne contestons pas. Mais il faudrait le transformer en un « *mouvement de conversion* ». Concrètement, cela signifie que d'une part les 50 000 signataires ont besoin de se convertir, et que d'autre part la consécration ne sera possible qu'après la conversion des fidèles. Autrement dit, on vous donnera le remède une fois que vous serez guéri ! Et quels seront les critères pour juger du moment où la conversion sera effective ?

Enfin, là encore, c'est une condition qui ne figure pas dans celles fixées par Notre-Dame pour la consécration de la Russie, pourtant officiellement athée depuis l'arrivée de Lénine au pouvoir. Serait-ce une condition réservée aux pays historiquement catholiques ? Quoi qu'il en soit, l'histoire montre que de nombreuses consécrations ont eu lieu sans cette conversion préalable et ont porté des fruits. L'abbé Desgenettes, le curé de Notre-Dame des Victoires, a-t-il attendu que ses paroissiens soient convertis pour consacrer sa paroisse au Cœur Immaculé de Marie ? (Voir [lettre de liaison n° 18](#)) Et l'exemple aurait-il été aussi probant s'ils s'étaient convertis avant ? S'il avait attendu d'avoir converti ses paroissiens, il y aurait sûrement eu de bons esprits pour affirmer que la transformation de la paroisse était le fruit non pas de la consécration au Cœur Immaculé de Marie, mais de la conversion des fidèles.

Et ce qui est vrai au niveau d'une paroisse l'est aussi au niveau d'un pays, comme le prouve l'histoire du Portugal : en 1931, les évêques portugais n'ont pas attendu un mouvement de conversion pour consacrer leur pays. Pourquoi les 24 pays qui se sont consacrés le 25 mars 2020, n'ont-ils attendu d'avoir un mouvement de conversion pour le faire ? Sans ce mouvement, leur acte est-il sans valeur ?

Et ce qui est vrai au niveau d'un pays l'est encore au niveau du monde entier, car Pie XII n'a pas attendu que le monde soit converti pour le consacrer au Cœur Immaculé de Marie ; et malgré cela, les fruits de cette consécration ne se sont pas fait attendre.

#### **4<sup>e</sup> raison : La consécration est déjà faite**

[J'ajoute volontiers que la consécration de la France à la Vierge Marie est renouvelée chaque 15 août. C'est le sens de la procession qui marque en France notamment cette fête.](#)

C'est une objection fréquente, notamment à propos des paroisses. En effet, il n'est pas rare d'entendre dire : pour les paroisses déjà consacrées à Notre-Dame, quel besoin y a-t-il d'ajouter une consécration au Cœur Immaculé de Marie ? La Sainte Vierge a elle-même répondu à cette objection : pour exprimer son souhait de voir les paroisses se consacrer à son Cœur Immaculé, elle a choisi de le demander à une paroisse ... qui lui était déjà consacrée !

Quand en 1832, l'abbé Desgenettes fut nommé curé de Notre-Dame des Victoires, la population du quartier, ravagée par la Révolution, avait délaissé toute pratique religieuse. Bien que vouée à Notre-Dame, c'était une des paroisses les plus désolées de Paris. Pendant quatre ans, l'abbé Desgenettes célébra la messe dans une église pratiquement vide. En proie au découragement, il était prêt à renoncer à son ministère lorsque, le 3 décembre 1836 (un premier samedi du mois), en célébrant sa messe, il entendit une voix intérieure lui dire de consacrer sa paroisse au Très Saint et Immaculé Cœur de Marie. Étant donné l'histoire de l'église, l'abbé Desgenettes aurait été parfaitement fondé à se dire : « *Mais la paroisse est déjà consacrée à Notre-Dame.* » Il n'en fit rien et, après quelques légitimes hésitations, il décida de faire cette consécration, sans attendre un "mouvement de conversion" ni même simplement un "élan de foi" qu'il eut été vain d'attendre vu que la quasi-totalité de la paroisse ne pratiquait plus. Après avoir demandé son autorisation à Mgr de Quelen, l'évêque de Paris, le dimanche suivant, l'abbé Desgenettes annonçait en chaire devant une dizaine de paroissiens que, le soir-même au cours des Vêpres, il consacrerait la paroisse au Cœur Immaculé de Marie. Le soir, plus de quatre cents personnes assistaient à la cérémonie. Et en quelques années, Notre-Dame des Victoires devint la paroisse la plus fréquentée de Paris.

C'est donc une église qui lui était dédiée depuis sa fondation que la Sainte Vierge a choisie pour demander pour la première fois la consécration d'une paroisse à son Cœur Immaculé, montrant par là sa volonté que son Cœur soit explicitement invoqué, même si l'église lui est déjà dédiée.

#### **La valeur de l'exemple**

Cette réaction de la CEF est affligeante, car elle signifie qu'aux yeux de nos évêques, cette consécration est finalement secondaire puisqu'elle peut être repoussée à un avenir sinon lointain, tout au moins incertain. Cette attitude de nos pasteurs risque fort d'être partagée par une grande partie de leur troupeau, tant l'exemple du chef ou du pasteur est déterminant pour le comportement des subordonnés ou des fidèles. Dans le domaine temporel, le cardinal Pie disait :

[Les dispositions de ceux qui président ici-bas aux empires ont une importance réelle. Avec Constantin, le monde entier, je veux dire le monde connu et civilisé, ne tarde pas à devenir chrétien. Le baptême de Clovis entraîne celui de tout le peuple franc. Tant que le prince n'est pas conquis à la vérité, l'apostolat peut multiplier les conquêtes individuelles, mais il ne remporte pas sa victoire définitive qui est la proclamation publique et sociale de la vérité. \*\*Les peuples ne sont entrés en masse dans l'Église qu'à la suite de leurs princes\*\* et l'Église n'a régné sur les nations, sur les lois, sur leurs institutions, sur les mœurs que quand elle a pris possession du cœur des rois.](#)

Ce principe, énoncé ici pour le domaine temporel, est aussi vrai dans le domaine de la conduite des âmes. En consacrant la France, même sans préparation et sans « *mouvement de conversion* », les évêques auraient

donné un formidable exemple qui aurait sans doute entraîné de nombreux diocèses et paroisses à faire de même et par ce biais de nombreux fidèles également.

En attendant, que propose la CEF ? « *La patience, la persévérance dans le travail intérieur, la confiance en l'action de l'Esprit-Saint sont les vertus nécessaires pour aboutir le jour venu.* » Autrement dit, nous allons devoir attendre un certain temps !

En conclusion, il conviendrait de s'en tenir simplement à ce qu'a demandé la Sainte Vierge, sans vouloir en rajouter, car elle sait sûrement ce qu'elle fait !

## La consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie

Malgré tout, il ne faut pas que ce triste débat sur la consécration de la France nous fasse perdre de vue un point important : la Sainte Vierge n'a pas demandé la consécration de la France ou du Portugal ; elle a demandé la consécration de la Russie. Or nous devons répondre à toutes les demandes de Notre-Dame ; nous ne pouvons pas en laisser une de côté sous prétexte qu'elle serait secondaire. Sur quels critères pourrions-nous juger que telle demande est plus importante que telle autre ? Tout au plus pouvons-nous observer l'ordre dans lequel Notre-Dame les a exprimées et éventuellement le nombre de fois où chacune d'elle a été répétée.

Par exemple, dans l'apparition du 13 juillet 1917, hormis la demande particulière aux petits voyants de revenir les mois suivants, on peut identifier six demandes faites dans l'ordre suivant :

- pour tous :
  - réciter le chapelet tous les jours,
  - se sacrifier pour la conversion des pécheurs,
  - établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie,
  - ne plus offenser Notre-Seigneur,
- pour le pape :
  - consacrer la Russie au Cœur Immaculé de Marie,
  - approuver la communion réparatrice des premiers samedis.

Ces demandes ont été ensuite répétées plusieurs fois, notamment dans les apparitions de Pontevedra, Tuy et Rianjo.

Les deux dernières étant pour le pape et les évêques, elles ne nous concernent pas directement. Cependant nous pouvons prier pour que Dieu leur accorde les grâces nécessaires pour faire ce que leur demande Notre-Dame. Quant aux quatre premières qui dépendent de nous, qu'en faisons-nous ?

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons pas éliminer la consécration de la Russie, sous prétexte qu'elle vient après les autres, ni la transformer en une consécration de notre pays. Ce point, il est vrai, ne fait pas l'unanimité, en raison de plusieurs objections présentées par certains : cette consécration a déjà été faite ; la Russie est convertie ; après la guerre, ce n'est plus nécessaire ; etc.

C'est oublier que la consécration n'a pas l'évitement de la guerre et la conversion de la Russie pour seuls fruits. Notre-Dame a également promis la paix pour le monde et l'arrêt des erreurs de la Russie. De plus, la Russie est loin d'être convertie et il y a encore de nombreuses guerres dans le monde. Cette consécration garde donc toute son opportunité et devient même de plus en plus urgente.

Ce point est suffisamment important pour qu'il ait été jugé préférable, plutôt que de le traiter en plusieurs lettres, de réunir tous les arguments dans une petite brochure qui vient d'être mise sur le site et que vous pouvez télécharger. Nous vous prions d'en excuser la forme qui est loin d'être parfaite. Mais l'idée de ce petit argumentaire n'est venue que suite à la décision de la CEF de ne pas consacrer la France ; il a donc été rédigé en moins de trois semaines. Nous vous engageons vivement à le lire et à nous faire part de toutes vos remarques.

Devant l'importance du sujet et étant donné la situation actuelle, il nous semble important d'assurer une diffusion la plus large possible à cette brochure. Si certains lecteurs avaient les moyens de la faire imprimer pour l'envoyer par exemple aux évêques, ... ce serait une action particulièrement utile. Là encore, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou propositions.

Pour cela, vous trouverez sur le site deux versions :

- [une version au format A5](#) qu'il est possible d'imprimer sous la forme d'une brochure de 100 pages sous réserve de disposer d'une imprimante qui dispose de la fonction adéquate,
- [une version au format A4](#) pour ceux qui ont une imprimante ne disposant pas de cette fonction.

Pour télécharger l'une ou l'autre version, cliquer sur l'un des boutons affichés ci-contre.

TSP, consacrez la Russie  
Format A5 (100 pages)

TSP, consacrez la Russie  
Format A4 (46 pages)

Et, comme il est proposé à la fin de la brochure, prions pour que Dieu accorde aux papes et aux évêques la grâce d'accomplir la consécration de la Russie, pour sa conversion, pour la paix des nations et la fin de toutes les erreurs répandues dans le monde.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie.  
Yves de Lassus